



Titre Professionnel de Conducteur Routier sur Porteur

Equivalence permis C + FIMO M + ADR base dès 18 ans

Objectifs :

Obtenir une qualification, qui valide la capacité à réaliser en sécurité, un transport routier de marchandises avec un porteur de plus de 3,5 tonnes de masse en charge maximale admissible (PTAC), de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

Public + Pré-requis :

- Etre âgé de 18 ans minimum.
- Etre titulaire du permis B.
- Etre reconnu apte sur le plan médical.

Intervenants :

- Enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules poids lourds et ayant satisfait aux exigences de compétences définies par le Ministère du Travail.

Durée du stage : 385 heures.

Méthodes /moyens pédagogiques :

- Cours de code en vidéo-projection.
- Manœuvres sur piste privée.
- Conduite sur route en conditions diverses.
- Véhicules d'enseignement conformes à l'arrêté du 17 janvier 2013.
- Méthodes actives

Mode de validation :

Titre Professionnel de Conducteur (trice) du transport routier de marchandises sur porteur.

Ce Titre, de niveau V, délivré par le Ministère chargé de l'emploi donne par équivalence le permis C (sans restriction), donne la qualification initiale de conducteur routier (délivrance de la CQC sans devoir suivre une FIMO). Le titulaire du titre professionnel de conducteur routier sur porteur détient le certificat ADR « formation de base au transport de marchandises dangereuses ».

La détention du titre professionnel de conducteur routier de marchandises sur porteur permet d'abaisser la limite d'âge pour l'exercice de la profession à 18 ans.

Coût : Voir proposition tarifaire.

Programme de la formation : Conforme au PNF

C1- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises (21 h 00)

C2- Conduire et manœuvrer en sécurité, de manière écologique et économique, un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises (196 h 00) comprend 32 heures d'utilisation véhicule dont 20 heures de conduite individuelle sur route

C3- Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier de marchandises (14 h 00)

C4- Prendre en charge et livrer la marchandise (14 h 00)

C5- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule (21 h 00)

C6- Prévenir les risques et réagir en cas d'incident et d'accident à l'arrêt comme en circulation (14 h 00)

C7- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure (35 h 00)

Compétences transversales de l'emploi : - Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi - Communiquer des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises

Evaluations passées en cours de formation (35 h 00)

Session de validation (35 h 00)